

Expérience aléatoire

On dit d'une expérience qu'elle est « aléatoire » lorsqu'elle vérifie trois conditions :

- on connaît tous les résultats possibles de l'expérience ;
- le résultat n'est pas prévisible ;
- on peut reproduire plusieurs fois l'expérience dans les mêmes conditions.

Exemple : On lance un dé bien équilibré à six faces numérotées de 1 à 6 et on note le numéro de la face supérieure obtenue. Est-ce une expérience aléatoire ?

- Il y a 6 résultats possibles : 1, 2, 3, 4, 5, 6.
- On ne peut pas prévoir le résultat avant de lancer le dé.
- On peut refaire plusieurs fois l'expérience dans les mêmes conditions.

Les 3 conditions sont vérifiées donc c'est une expérience aléatoire

© www.lecafedesmaths.com

Hors du cadre de la classe, aucune reproduction, même partielle,
autres que celles prévues à l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle,
ne peut être faite de ce site sans l'autorisation expresse de l'auteur.